

DEPARTEMENT DU FINISTERE  COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS                  DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>  Réunion ordinaire du 28 avril 2026
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	23 + 7 pouvoirs	21 avril 2026	22 avril 2026

N° délibération	Objet
2026-081	Décision modificative – budget annexe Assainissement Collectif

Le 28 avril 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret, sous la présidence de Jean, François DUMONTEIL, Président.

**Étaient présents :**

**BERRIEN :** Yvan RICHARD

**BOTMEUR :** Eric PRIGENT

**BRASPARTS :** Valérie BESNARD, Guy DENIEL, Sylvie LE QUEAU, Anne ROLLAND

**HUELGOAT :** Aurélien MONFORT, Laura SERANDOUR, Karine DONCKERS

**LA FEUILLEE :** Jean, François DUMONTEIL, Haud LE GOLIAS

**LOPEREC :** Marc MEQUIGNON, Geneviève HEMON, Jean-Yves CRENN

**LOQUEFFRET :** Louis-Marie LE GUILLOU, Bernard BARON

**PLOUYE :** Grégory LE GUILLOU, Christiane REDON, Arnaud COZIEN

**SAINT-RIVOAL :** Mickaël TOULLEC

**SCRIGNAC :** André PAUL, Francis KERVOELEN, Didier MADEC

**Pouvoirs :** Sylvie MANZONI à Arnaud COZIEN, Séverine GELIN à Yvan RICHARD, Dominique COADOUR à Haud LE GOLIAS, Valérie JOUAN à Anne ROLLAND, Audrey GUYADER à Laura SERANDOUR, Gaëtan PEYREBESSE à Aurélien MONFORT, Alan SPARFEL à Jean, François DUMONTEIL

**Absente :** Coralie JEZEQUEL

**Secrétaire de séance :** Yvan RICHARD

Rapporteur : Jean, François DUMONTEIL

Suite au transfert des résultats comptables de la commune de Huelgoat pour le budget Assainissement Collectif, il est à prévoir des crédits supplémentaires au chapitre 10 en prenant sur le chapitre 21, cela nécessite de réaliser la décision modificative suivante :

Article	Désignation	Dépenses
1068	Autres réserves	+ 3.135,55 €
Total 10	Dotations, fonds divers, réserves	+ 3.135,55 €
218	Autres immobilisations corporelles	- 3.135,55 €
Total 21	Immobilisations corporelles	- 3.135,55 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>0 €</b>

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 029-200067197-20260428-2026081-DE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'autoriser la modification budgétaire présentée.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,

Le secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 29 avril 2026